

L'objectif des IDHEAP Policy Briefs est de rendre accessible auprès du grand public les recherches scientifiques de l'IDHEAP, de mettre en valeur leur pluri- et interdisciplinarité, tout en soulignant leurs implications en matière de politiques publiques, affirmant ainsi notre place "au cœur de l'action publique".

Ce cinquième numéro a pour thématique l'inclusion. Le premier article porte sur les tensions entre, d'un côté, les acteurs de la politique sociale qui souhaitent faire appel aux structures de la formation professionnelle afin de fournir des compétences aux publics désavantagés, et, de l'autre côté, les acteurs du système de formation professionnelle dont le but premier n'est pas l'inclusion sociale. L'article, en s'appuyant sur différentes recherches, met en lumière les facteurs permettant de dépasser cette tension. Le second article rend compte de l'utilisation du langage simplifié dans l'administration publique en Suisse, où environ 16 % de la population adulte éprouvent des difficultés à comprendre des textes écrits. Il dresse un état des lieux des pratiques des cantons et souligne une légère accélération de l'adoption de cet outil d'inclusion à la suite de la récente crise du coronavirus. Enfin, le dernier article explore l'égalité d'accès à la médecine personnalisée en France, un contexte où les données issues de la pratique de cette médecine de pointe sont déjà disponibles. Il dresse une carte des taux d'accès en fonction du territoire de résidence du patient et présente les principaux déterminants pouvant promouvoir un accès plus inclusif.

Excellente lecture!

Formation professionnelle et inclusion

Unité Politiques sociales Prof. Giuliano Bonoli	1 3
L'utilisation du langage simplifié dans l'administration publique	
Unité Management public et marketing Prof. Martial Pasquier et Iris Bhatia	4 6
Médecine personnalisée en France : le territoire de résidence du patient détermine-t-il l'accès ?	
Unité Économie de la régulation Dr Samuel Kembou	7 9

L'utilisation du langage simplifié dans l'administration publique

Unité Management public et marketing Prof. Martial Pasquier et Iris Bhatia

Introduction

En Suisse, environ 16 % de la population adulte éprouvent des difficultés à comprendre les textes écrits (OFS, 2006). Il s'agit notamment des personnes souffrant d'un handicap mental, des personnes avec un faible niveau de scolarisation, ou encore des personnes allophones. Confrontés à des documents issus de l'administration, les publics ayant de faibles compétences de lecture n'ont donc qu'un accès limité à un certain nombre d'informations. Cela contribue à entraver l'accessibilité de certains services publics, avec un risque majeur de non-recours aux prestations sociales. Ainsi, il convient de comprendre dans quelle mesure l'administration publique adapte sa communication pour mieux répondre aux besoins spécifiques de la population.

En effet, certaines administrations tentent d'améliorer leur communication en recourant à des formes de simplification du langage administratif. Historiquement, la simplification du langage est issue d'une revendication d'accessibilité et d'inclusion. Depuis les années 40 aux Etats-Unis, les milieux économiques prônent l'adoption du "plain language". En 2010 l'administration Obama est allée jusqu'à l'adoption du "Plain Writing Act" visant à rendre le langage simplifié obligatoire pour toutes les prestations de l'administration fédérale. À partir des années 70 les mouvements pour la démocratisation de la société nés dans les pays scandinaves revendiquent l'utilisation de *la langue facile à lire* afin de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap. Le tableau 1 présente les règles pour des textes rédigés en *langue facile à lire* pouvant être utilisés pour communiquer avec toute personne présentant des compétences de lecture limitée.

[&]quot;Au niveau de l'administration publique suisse en général, l'adoption de la langue facile à lire a subi une légère accélération suite à la crise du Coronavirus "

Langue facile	à lire	règles	de l	oase
---------------	--------	--------	------	------

Règles		Exemples	
Eviter	. le passif les négations les anglicismes les métaphores les abréviations	Une dette, c'est de l'argent que tu dois. Tu peux avoir une dette lorsque: Tu empruntes de l'argent à quelqu'un, à un commerce ou à une institution financière. Source: Autisme Québec, 2020	
simples	ser directement au lecteur avec des mots s et courts qui sont répétés au lieu d'utiliser nonymes.	Les personnes sont libres de leurs choix. Personne ne doit être discriminé. Les personnes handicapées doivent faire partie de la société. Les personnes et les enfants handicapés doivent être respectés. Source: Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes	
Corps du texte	police sans empattements texte aligné à gauche interligne large utilisation des pictogrammes	Tout le monde a beaucoup de questions sur le coronavirus. Certainement vous aussi! On peut tomber malade. On peut se protéger. Vous trouvez des informations ici. Source: Office fédéral de la santé publique	

Tableau 1 | Règles de base de la langue facile à lire avec exemples (source : Pro Infirmis, Textoh, OFSP)

Démarche de recherche

Pour répondre à la question de recherche, nous nous sommes intéressés à l'utilisation de la langue facile à lire en Suisse. Nous avons mené une recherche documentaire sur les cantons suisses afin de comprendre combien de documents sont disponibles, quel type de contenu a été traduit et par qui (administration publique cantonale, communale ou milieu associatif). Le projet de recherche étant dans sa phase initiale, seuls les documents disponibles sur Internet ont été consultés dans le courant de l'année 2021.

L'adoption du langage simplifié en Suisse

Au niveau de l'administration publique suisse en général, l'adoption de la langue facile à lire a subi une légère accélération suite à la crise du Coronavirus, même si elle reste lente en comparaison avec des pays voisins tels que la France. Nous retrouvons par exemple en langage simplifié les principales informations sur le Coronavirus publiées sur le site web de l'OFSP, ainsi qu'une description du fonctionnement du système politique suisse disponible sur le portail de l'Assemblée fédérale.

Au niveau des cantons, six se montrent actuellement proactifs en termes d'adoption de *la langue facile à lire*. Il s'agit des cantons de Fribourg, Genève, Berne, Argovie, Lucerne et Saint-Gall qui ont publié un ou plusieurs documents, concernant, entre autres, la protection de l'adulte, l'accessibilité des services cantonaux ou des renseignements pratiques pour les nouveaux arrivants. Or, les demandes de simplification du langage administratif se multiplient, à la fois dans le monde politique et associatif. Dans les cantons suisses romands, les débats à ce sujet sont nombreux au sein des organes législatifs cantonaux, notamment à Genève, Vaud et Fribourg. Certaines communes ont également pris de l'avant : la ville de Berne a par exemple entièrement traduit son site Internet, et la commune de Bourg-en-Lavaux a entrepris des travaux comparables. Des actions sont aussi entreprises dans le monde culturel : à Genève, le musée Ariana propose par exemple une visite entièrement en langue facile à lire et comprendre.

Au vu de la diversité croissante des besoins spécifiques au sein de la population, l'administration s'interroge quant à l'adaptation des services publics à ces groupes cibles. Cette recherche montre qu'à ce jour un nombre croissant d'administrations cantonales suisses opte pour une simplification du langage et les questionnements dans le monde politique se font de plus en plus nombreux.

"Cette recherche montre qu'à ce jour un nombre croissant d'administrations cantonales suisses opte pour une simplification du langage et les questionnements dans le monde politique se font de plus en plus nombreux."

Référence

OFS. (2006). *Lire et calculer au quotidien. Compétences des adultes en Suisse*. https://www.ibe.uzh.ch/static/all/docs/773-0300.pdf

IDHEAP

Au cœur de l'action publique Am Puls des öffentlichen Sektors Al centro dell'azione pubblica At the heart of public service



www.unil.ch/idheap/policybrief

UNIL | Université de Lausanne

Institut de hautes études en administration publique